

FRANCE – Procès des 9 de Guyancourt à Versailles

Par Christophe NOISETTE

Publié le 25/01/2007

Relaxés en première instance, neuf Faucheurs étaient jugés, en appel, le 25 janvier 2007 à Versailles. Le procureur a requis 3 mois avec sursis pour tous les prévenus, mais pas d'amende pénale. La partie civile demande, en dommages et intérêts, 100 000 euro pour Syngenta et 6 900 euro pour le Groupe d'Etudes sur les Variétés et les Semences. Délibéré au 22 mars.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-proces-des-9-de-guyancourt-a-versailles/